

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique

En 2020, 47 % de la surface des parcs nationaux est couverte par une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff), soit 24 852 km².

LES ZNIEFF AU SEIN DES PARCS NATIONAUX, EN 2020



Notes : Znieff 1 = zone présentant un grand intérêt biologique ou écologique ; Znieff 2 = zone constituée de grands ensembles naturels riches et peu modifiés.

Champ : cœurs et aires d'adhésion des parcs nationaux.

Sources : MTE ; OFB ; UMS Patrinat, INPN, 2020. Traitements : SDES, 2020

Initié en 1982, l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff) a pour objet d'identifier et de décrire des secteurs au patrimoine naturel terrestre remarquable et en bon état de conservation. Cet état des lieux scientifiques est le fruit de la connaissance de terrain des naturalistes locaux (bénévoles et salariés des associations, des bureaux d'études, des collectivités, etc.).

Il existe deux types de Znieff : celles de type 1, présentant un grand intérêt biologique ou écologique, et celles de type 2, qui constituent de grands ensembles naturels riches et peu modifiés.

En 2020, 13 % des Znieff (en surface) sont situées au sein des parcs nationaux (cœurs et aires d'adhésion). Elles couvrent 47 % de la surface des parcs nationaux, soit 24 852 km², contre 31 % (194 187 km²) du territoire national (métropole + DOM).

Le taux de couverture au sein des parcs nationaux par des Znieff est très disparate et s'échelonne de 4 % (41 km²) pour le Parc national de la Guadeloupe à une couverture globale pour les Parcs nationaux du Mercantour, de la Vanoise et des Pyrénées. En Méditerranée, les Parcs nationaux des Calanques et de Port-Cros affichent un taux de couverture relativement faible avec respectivement 15 % (234 km²) et 26 % (356 km²) de leur surface. Le Parc amazonien de Guyane et le Parc national de La Réunion ont des taux de couverture de 32 % (10 713 km²) et 38 % (636 km²). Enfin, avec des surfaces couvertes respectivement de 83 % (1 674 km²), 87 % (2 598 km²) et de 94 % (2 376 km²) par des Znieff, les Parcs nationaux de forêts, des Cévennes et des Ecrins sont quasiment occupés en totalité par des Znieff.

Sur le territoire métropolitain, le Parc national des Pyrénées est couvert quasi exclusivement par des Znieff de type 1 (87 % pour 1 594 km²), tandis que le Parc national de la Vanoise est couvert presque exclusivement par des Znieff de type 2 (90 % pour 666 km²).